

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** SDP-EAC II
- **Code du produit:** pas d'autres identificateurs
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Usages industriels.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Mitsubishi Imaging (MPM), Inc.
555 Theodore Fremd Avenue
Rye, NY 10580 USA
Phone: (914)925-3200
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
CHEMTREC
1-800-424-9300 (US/Canada)
+01 703-527-3887 (International)



SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Les classifications énumérées ont aussi applicable à la Norme de Communication des Dangers (OSHA Hazard Communication Standard (29CFR1910.1200)) aux Etats-Unis.



corrosion

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.
- **Indications complémentaires:** le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité est inconnue

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

En outre, ce produit est classé et étiqueté selon le système général harmonisé (SGH) aux États-Unis.
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS05

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de potassium

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Principaux dangers:

· Symboles du SIMDUT (Ancien)

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

E - Matières corrosives



· Système de classification:

· NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)



Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

· Substances dangereuses pour la santé sur le long terme

Aucun des composants n'est compris.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

· **vPvB**: Non applicable.

(suite de la page 2)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3 Numéro index: 019-002-00-8	hydroxyde de potassium  C R35;  Xn R22  Skin Corr. 1A, H314  Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Numéro index: 011-002-00-6	hydroxyde de sodium  C R35  Met. Corr.1, H290;  Skin Corr. 1A, H314	2,5-10%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-10%
CAS: 7757-83-7 EINECS: 231-821-4	sulfite de sodium R31	2,5-10%

· Indications complémentaires:

Pour les ingrédients listé, les pourcentages exacte sont considéré confidentielle et sont non divulgué.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales**: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation**: Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

· **Après contact avec la peau**:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Demander de l'aide médicale d'urgence pour des blessures ou des cloques ouverte.

· **Après contact avec les yeux**:

Protéger l'oeil intact.

Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion**:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

Toux

Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

Danger des blessures graves à des yeux.

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 3)

Nausées en cas d'ingestion.

- **Risques**

- Risque d'incidents respiratoires.

- Risque de perforation gastrique.

- Provoque des lésions oculaires graves.

- Peut être nocif en cas d'ingestion.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

- Le produit n'est pas inflammable.

- Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Aucun.**

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Equipement spécial de sécurité:**

- Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Veiller à une aération suffisante.

- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **6.4 Référence à d'autres sections**

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- Eviter la formation d'aérosols.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 4)

- Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages: le verre ou la céramique.
 - Prévoir la ventilation des emballages.
 - Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
- **Indications concernant le stockage commun:**
 - Ne pas stocker avec les aliments.
 - Ne pas stocker avec des acides.
 - Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1310-58-3 hydroxyde de potassium

REL (U.S.A.)	Valeur plafond: 2 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur plafond: 2 mg/m ³
VME (France)	Valeur momentanée: 2 mg/m ³

1310-73-2 hydroxyde de sodium

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³
REL (U.S.A.)	Valeur plafond: 2 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur plafond: 2 mg/m ³
VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³

56-81-5 glycerol

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 15* 5** mg/m ³ mist; *total dust **respirable fraction
TLV (U.S.A.)	TLV withdrawn-insufficient data human occup. exp.
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 5)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

Ne pas requis pendant conditions normales d'utilisation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
En cas de déversements grandes, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants en caoutchouc

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile
Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en PVA

- **Protection des yeux:**

Les lentilles de contact ne doit pas être porté.



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Éviter le rejet dans l'environnement.

- **Mesures de gestion des risques**

Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 6)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Brun clair

Odeur:	Aminée
---------------	--------

Seuil olfactif:	Non déterminé.
------------------------	----------------

valeur du pH à 20 °C (68 °F):	13,0-14,0
--------------------------------------	-----------

· Changement d'état

Point de fusion:	<-4 °C (<25 °F)
-------------------------	-----------------

Point d'ébullition:	> 100 °C (> 212 °F)
----------------------------	---------------------

Point d'éclair	Non applicable.
-----------------------	-----------------

Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
---	-----------------

Température d'inflammation:	Non déterminé.
------------------------------------	----------------

Température de décomposition:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
----------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
--------------------	----------------

Supérieure:	Non déterminé.
--------------------	----------------

Pression de vapeur:	Non déterminé.
----------------------------	----------------

Densité à 20 °C (68 °F):	1,0-1,10 g/cm ³ (8,345-9,18 lbs/gal)
---------------------------------	---

Densité relative	Non déterminé.
-------------------------	----------------

Densité de vapeur.	Non déterminé.
---------------------------	----------------

Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
------------------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
--	----------------

· Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
-------------------	----------------

Cinématique:	Non déterminé.
---------------------	----------------

· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
----------------------------------	--

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 7)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Forte réaction exothermique aux acides.
Corrode les métaux.
Réactions au contact de métaux divers.
Réactions au contact des graisses et huiles.
Réactions aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Éviter les acides.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes de soufre (SOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1310-58-3 hydroxyde de potassium

Oral	LD50	273 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral	LD50	2000 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicité subaiguë à chronique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Corrosif
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
En cas d'ingestion, peut provoquer d'irritation gastro-intestinale.
Peut être nocif en cas d'ingestion.
- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Aucun.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 8)

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
 Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
 Après traitement physico-chimique ou biologique préalable, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
 Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérés comme dangereux sauf spécifié contraires.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1719
- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg (66 livres) et des contenants intérieurs moins de 5,0 L (1,3 gallon).

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 9)

- **DOT (États-Unis)** Caustic alkali liquids, n.o.s. (Sodium hydroxide, Potassium hydroxide)
- **ADR, IMDG** 1719 CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, POTASSIUM HYDROXIDE)
- **IATA** Caustic alkali liquids, n.o.s. (Sodium hydroxide, potassium hydroxide)

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **DOT (États-Unis)**



- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Label** 8

- **ADR**



- **Classe** 8 (C5) Matières corrosives.
- **Étiquette** 8

- **IMDG, IATA**



- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Label** 8
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** III
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Pollutant:** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.
- **Indice Kemler:** 80
- **No EMS:** F-A,S-B
- **Segregation groups** Alkalis
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

-
- **ADR**
 - **Quantités limitées (LQ)** 5L
 - **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 10)

· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E

· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM, HYDROXYDE DE POTASSIUM), 8, III

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste TSCA:**

Tous les composants sont compris.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connu à causer le cancer:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Substances connu à causer la toxicité féminine reproductrice:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Substances connu à causer le toxicité masculin reproducteur:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Substances connu à causer la toxicité de développement:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Listes Cancérogènes**

· **EPA (Environmental Protection Agency)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Centre international de recherche sur le Cancer**

Aucun des composants n'est compris.

· **TLV (valeur limite d'exposition d'ACGIH)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 11)

- **Canada**

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada
--

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

1310-58-3	hydroxyde de potassium
-----------	------------------------

1310-73-2	hydroxyde de sodium
-----------	---------------------

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Ce produit est classé selon les critères des dangers du Règlement sur les produits contrôlés. Cette fiche signalétique contient les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
--

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R35 Provoque de graves brûlures.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

Met. Corr. 1: Corrosive to metals, Hazard Category 1

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 21.05.2015

Révision: 21.05.2015

Nom du produit: SDP-EAC II

(suite de la page 12)

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A
Skin Corr. 1C: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1C
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Sources

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com